

# Diagnostic Énergétique

There are no translations available  
Rappel des cahiers des charges ADEME

Le diagnostic énergétique tel qu'il a été défini par l'ADEME doit permettre, à partir d'une analyse du bâtiment, d'établir une proposition chiffrée et argumentée de programme(s) d'économie d'énergie afin d'amener le maître d'ouvrage à décider des investissements appropriés.

Ce diagnostic est un préalable à d'autres missions :

avant projet sommaire lié aux éventuels travaux d'amélioration énergétique

mission d'ingénierie

mise en place d'une comptabilité énergétique

Le présent diagnostic consiste en une étude des bâtiments, de leur enveloppe ainsi que de leurs installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire (ECS). L'étude inclura donc

Analyse des consommations (sur la base des factures)

Diagnostic de l'installation de chauffage

Analyse de l'enveloppe du bâtiment

Intérêt du diagnostic

Enjeux économiques et environnementaux :

Les coûts des dépenses

énergétiques des établissements d'enseignement sont de l'ordre de 30 000 €/an (soit 200 €/an par élève environ). L'augmentation du prix de l'énergie, constatée depuis 2000 et prévisible pour les décennies à venir, suggère aux décideurs de s'intéresser aux économies d'énergie. Les préoccupations environnementales liées aux changements climatiques et les divers engagements pris par la France en matière de diminution des émissions de gaz à effet de serre invitent à s'engager dans une réelle démarche d'économie d'énergie.

## Démarche négawatt

Il est établi que la démarche à adopter pour relever le défi énergétique qui est posé à la France et aux collectivités locales qui la composent est la suivante :

- 1- Rationalisation de la consommation (aussi appelé sobriété ou chasse aux gaspillages)
- 2- Amélioration de la performance énergétique (diminution des besoins par des travaux d'isolation, le remplacement d'une chaudière vétuste)
- 3- Recours aux énergies renouvelables.

Ces 3 étapes doivent être menées dans l'ordre indiqué. L'utilisation des énergies renouvelables n'est possible que si les 2 premières étapes ont été menées. Il est à noter que la première étape permet de dégager des économies à partir d'un investissement financier très faible (quasi nul), ce qui permet de financer en partie la deuxième et de diminuer l'investissement nécessaire sur la troisième.

Cette démarche est appelée négawatt. Elle a été établie par un collectif d'experts du même nom.

« L'étape 0 » de la démarche :  
le diagnostic

Pour établir des choix pertinents et observer les impacts des différentes actions menées aux cours de ce processus de Maîtrise de l'Energie, l'étape 0 du projet est de faire un bilan, un état des lieux de l'existant. Cette étape initiale fait l'objet de ce premier rapport.

Cette étude a donc pour vocation d'être le point de départ  
d'une action sur le long terme visant à diviser par 4 les consommations  
d'énergie des bâtiments étudiés.